



DESCRIPTIF DU COURS Morphologie française (2)

Module, crédits, séances: 1 module, 4 crédits, 20 cours magistraux + 20 séminaires

Année académique/semestre: Viti 2024-2025/semestre I

Genre de la matière: obligatoire

Programme d'études: Bachelor

Code de l'éthique: code de l'éthique de l'UT (articles 4, 6, 7, 9)

CONTENU DU COURS ET RÉSULTATS DE L'APPRENTISSAGE :

L'objectif du cours est de fournir aux étudiants les connaissances de base sur le verbe et le système verbal. Le verbe est d'abord défini du point de vue morphologique, sémantique et fonctionnel. On présente ensuite ses catégories morphologiques, à savoir la personne, le nombre, la voix, le mode, le temps et l'aspect. Puis, on analyse les éléments constitutifs des formes verbales et on présente les types de conjugaison. Les principales catégories morphologiques sont reprises et approfondies. L'essentiel du cours est consacré à l'emploi des modes et des temps verbaux.

Objectifs généraux : faire la distinction entre les niveaux de l'analyse linguistique; faire la distinction entre la nature et la fonction d'une unité linguistique; faire la distinction entre la valeur en langue d'une unité linguistique et son fonctionnement dans le discours; faire la distinction entre le mode, la modalité et la modalisation;

Objectifs spécifiques :

1. identifier une forme verbale: forme simple, locution verbale, périphrase verbale;
2. analyser une forme verbale en ses éléments constitutifs: radical, désinence aspecto-temporelle, désinence temporelle;
3. maîtriser les notions du temps et d'aspect;
4. faire la distinction entre les valeurs temporelles, aspectuelles et modales d'un verbe à l'indicatif;
5. justifier les emplois du subjonctif;
6. faire la distinction entre les emplois d'un verbe à l'infinitif;